

VILLE DE RIBEAUVILLE
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
Marché de Fourniture d'Énergie Electrique
pour les PDL de 3 à 36kW et supérieurs à 36kW

1. Noms et adresse de l'organisme acheteur

Ville de Ribeauvillé - 2, place de l'Hôtel de Ville – B.P. 50037 – 68152 RIBEAUVILLE Cedex
Téléphone 03.89.73.20.00 – Télécopie 03.89.73.37.18

2. Adjudicateur du marché : le Maire – Jean-Louis CHRIST

3. Objet du marché

Le marché de fourniture électrique comprend tous les PDL de 3 à 36 KW et supérieurs à 36 KW pour un lot unique.

Le présent Accord-cadre concerne :

- La fourniture d'énergie électrique active garantie nécessaire à l'alimentation en continu de la totalité des besoins, le mécanisme de capacité ainsi que la responsabilité d'équilibre avec les services associés, pour les points de livraison de la Ville de Ribeauvillé.
- Les contrats d'accès au réseau électricité sont souscrits et gérés par le titulaire de chaque marché subséquent.

4. Procédure :

Appel d'Offre Ouvert – Accord cadre à Marchés subséquents, en application des articles L 2124-1 à L 2124-2 et R 2124-2 (1°) ; et des articles de l'Accord cadre selon les dispositions suivantes : L 2125-1 (1°) ; R. 2162-2 ; R. 2162-4 (3°) et R. 2162-7 du code de la commande publique.

5. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus intéressante appréciée selon les critères énoncés ci-après :

- 70% : Valeur technique
- 30% : offre de prix,

6. Délais :

La durée globale de l'Accord-cadre est de **quatre ans**.

L'accord cadre débute le 01/01/2021 à 00h00 et se termine le 31/12/2024 à 00h00

La durée des marchés subséquents de l'accord-cadre sera fixée dans les présents documents.

7. Conditions de participation : se référer au règlement de consultation : <https://e-marchespublics.com>

8. Conditions de retrait des dossiers de consultation

Téléchargement du D.C.E sur le « profil acheteur » de la Ville de Ribeauvillé : <https://e-marchespublics.com>

9. Conditions de remise des offres

Date limite de remise des offres et des candidatures : **Jeudi 5 novembre 2020 à 12h00**

Les offres seront à déposer sur le site dématérialisée : <https://e-marchespublics.com>

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours.

10. Procédures de recours

Tribunal administratif de Strasbourg – 31, avenue de la Paix - BP 51038 – 67070 Strasbourg Cedex

Téléphone : 03 88 21 23 23

Greffe du tribunal – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

11. Date d'envoi à la publication : **Le 24 septembre 2020**